



Le 5 novembre 2015

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2015

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre 2015. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »). Le 9 septembre 2015, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,4 % à 81,1 %, à la suite du rachat par Québecor Média de 7 268 324 actions ordinaires de son capital-actions détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Faits saillants

Troisième trimestre 2015

- Revenus de 971,7 M\$, en hausse de 83,9 M\$ (9,5 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ de 391,4 M\$, en hausse de 29,6 M\$ (8,2 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 85,1 M\$ (0,69 \$ par action de base) au troisième trimestre 2015, contre 45,1 M\$ (0,37 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 40,0 M\$ (0,32 \$ par action de base).
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 74,0 M\$ (0,60 \$ par action de base) au troisième trimestre 2015, contre 58,1 M\$ (0,47 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 15,9 M\$ (0,13 \$ par action de base), ou de 27,4 %.
- Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande de Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell Canada, d'en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec qui ordonnait à cette dernière de verser une indemnité à Vidéotron ltée (« Vidéotron ») et à Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »). Un gain de 139,1 M\$ relatif à ce règlement a été enregistré, hors bénéfice d'exploitation ajusté, au troisième trimestre 2015.
- Le 9 septembre 2015, Québecor Média a procédé à un rachat partiel de la participation de CDP Capital, pour un montant de 500,0 M\$, faisant passer la participation de la Société dans Québecor Média de 75,4 % à 81,1 %.
- Au troisième trimestre 2015, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 43,0 M\$ (6,0 %) de ses revenus et de 11,2 M\$ (3,3 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté, malgré un écart défavorable de 8,3 M\$ lié à des éléments non récurrents. Les revenus de téléphonie mobile de Vidéotron ont progressé de 30,8 M\$ (40,7 %), ceux de l'accès Internet de 15,3 M\$ (7,1 %) et ceux du service de vidéo sur demande par abonnement Club illico de 2,5 M\$ (73,5 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné³ (« RMPA ») de Vidéotron de 136,94 \$ au troisième trimestre 2015, contre 126,02 \$ à la même période de 2014, soit une croissance de 10,92 \$ (8,7 %), dont une augmentation de 4,94 \$ (11,2 %) en téléphonie mobile.
- Augmentation nette de 85 800 (1,6 %) unités de service⁴ au troisième trimestre 2015, dont 39 600 lignes en téléphonie mobile, 35 700 clients au service de vidéo sur demande par abonnement et 20 400 clients à l'accès Internet par câble.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Définitions – Revenu mensuel moyen par abonné »

⁴ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo sur demande par abonnement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Le nombre total d'unités de service a augmenté de 185 700 (3,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015, dont une hausse de 152 100 lignes en téléphonie mobile, soit la plus forte croissance enregistrée sur 12 mois à ce service depuis 2011. Le service de vidéo sur demande par abonnement a enregistré une progression de 84 800 clients au cours de la même période de 12 mois.
- Au troisième trimestre 2015, le secteur Média a affiché une croissance de 39,7 M\$ (21,3 %) de ses revenus et de 19,0 M\$ (78,2 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté grâce, entre autres, à l'excellent rendement des studios MELS, acquis en décembre 2014.

« Notre entreprise a généré des revenus et un bénéfice d'exploitation ajusté en croissance au troisième trimestre 2015. Tous nos secteurs d'activité ont affiché une progression de leurs revenus », a déclaré Pierre Dion, président et chef de la direction de Québecor. « Ce solide rendement reflète l'efficacité de notre stratégie d'investissement et de développement des affaires. Les bons résultats du troisième trimestre s'expliquent par le succès continu de notre offre de services chez Vidéotron, notamment la téléphonie mobile qui continue sans cesse d'accroître sa base de clientèle, et par la diversification avec succès des revenus du secteur Média grâce à l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS et à l'émergence de la chaîne spécialisée TVA Sports. Notons aussi que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies a enregistré une croissance de 15,9 M\$ (27,4 %) au troisième trimestre 2015, par rapport à la même période de l'exercice 2014 », a ajouté Pierre Dion.

« Le secteur Télécommunications a de nouveau affiché de très bons résultats avec une hausse de ses revenus et de son bénéfice d'exploitation », a commenté Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Il est important de souligner que le bénéfice d'exploitation ajusté aurait par ailleurs connu une augmentation encore plus importante n'eut été de l'effet des éléments non récurrents. Ces résultats s'expliquent de nouveau par l'excellent rendement de notre service de téléphonie mobile, qui dessert dorénavant 742 500 clients, et de notre service d'accès Internet avec plus de 1,5 million de clients. Mentionnons aussi la progression notable de notre service Club illico, la référence au Canada en matière de contenus francophones sur demande par abonnement, accessible à volonté pour ses 228 500 abonnés. Notons par ailleurs que les revenus de nos services affaires ont progressé de 13,7 % au troisième trimestre 2015, ce qui témoigne de notre croissance soutenue dans ce secteur en développement. »

« Le nombre de lignes en téléphonie mobile a augmenté de 152 100 (25,8 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015, soit la plus forte croissance en nombre de lignes enregistrée sur 12 mois à ce service depuis 2011, et ce, dans un contexte de très forte concurrence sur le marché », a précisé Manon Brouillette. « Le RMPA total de l'ensemble des services de Vidéotron s'est établi à 136,94 \$ au troisième trimestre 2015, soit une hausse de 10,92 \$ (8,7 %) stimulée une fois de plus par la croissance du service de téléphonie mobile, dont le RMPA a connu une augmentation de 4,94 \$ (11,2 %). Ce succès est intimement lié à la performance de notre réseau LTE. Un rapport rendu public en septembre par la firme OpenSignal, une société établie au Royaume-Uni, a d'ailleurs conclu que le réseau LTE de Vidéotron était « le plus rapide au Canada », a ajouté Manon Brouillette.

« Dans le but de bonifier notre offre de services d'hébergement et de traitement de données à notre clientèle d'affaires, Vidéotron a annoncé des investissements totalisant 75,0 M\$, répartis sur plusieurs années, dans l'agrandissement du centre de données de 4Degrés Colocation inc. à Québec et dans la construction d'un nouveau centre de données de 4 000 mètres carrés à Montréal. Ces investissements constituent la seconde phase d'une initiative amorcée en mars dernier avec l'acquisition du centre de données de Québec. Nos deux centres de données, qui répondent aux plus hauts standards de l'industrie, permettront de combler les besoins en forte croissance de traitement de données informatiques. »

« Toujours soucieuse d'innover et de demeurer à l'avant-garde de son industrie, Vidéotron a lancé au cours du trimestre l'enregistreur illico 4K Ultra-HD, devenant ainsi la première entreprise de télécommunications canadienne à offrir à ses clients un terminal en format ultra haute définition sur une base commerciale. De plus, nous avons lancé Musique illimitée, afin de permettre à certains de nos clients abonnés au réseau mobile LTE d'écouter de la musique en continu sur les plateformes les plus populaires, sans restrictions relativement à l'utilisation de données », a conclu Manon Brouillette.

« Le secteur Média a pour sa part affiché une croissance de 39,7 M\$ (21,3 %) de ses revenus et de 19,0 M\$ (78,2 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté », a indiqué Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média. « Notre stratégie d'acquisition d'entreprises a généré un apport important au bénéfice d'exploitation ajusté avec l'ajout des résultats de MELS, un fleuron de l'industrie des services cinématographiques et audiovisuels au Québec dont la notoriété est maintenant reconnue sur la scène internationale. Nos bons résultats s'expliquent également par notre stratégie d'investissement dans de nouveaux produits, dont l'apport de TVA Sports. La base d'abonnés de cette chaîne a fortement augmenté depuis sa création en septembre 2011, contribuant à l'amélioration des résultats du troisième trimestre 2015. Enfin, notre programme de réduction et de contrôle des coûts a aussi contribué à maintenir la rentabilité de notre réseau de télévision généraliste (Réseau TVA) », a précisé Julie Tremblay.

« Dans le domaine des médias imprimés et électroniques, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le journal gratuit *24 heures* demeurent des chefs de file en information au Québec, selon les plus récentes données du sondage Vividata pour l'automne 2015. Au total, ils rejoignent chaque semaine plus de 3,8 millions de lecteurs, toutes plateformes confondues (papier, mobile et Web). Par ailleurs, TVA Publications est désormais le chef de file de l'industrie canadienne du magazine, avec 10,8 millions de lecteurs, toutes plateformes confondues », a précisé Julie Tremblay. « Nous accueillons ces excellents résultats avec beaucoup de fierté et nous sommes heureux de constater la grande popularité de nos quotidiens, tant sur nos plateformes imprimées que numériques. Ce succès confirme notre décision de miser sur nos éditions papier et de continuer d'innover massivement dans le domaine numérique afin de proposer une offre multiplateforme à nos lecteurs et de répondre aux besoins précis de nos annonceurs », a conclu Julie Tremblay.

Au sein du secteur Sports et divertissement, le Centre Vidéotron a officiellement ouvert ses portes en septembre 2015 et a déjà accueilli plus de 300 000 visiteurs. De nombreux événements sportifs et artistiques y ont été présentés avec succès et une programmation d'envergure a été annoncée pour les prochaines semaines et pour 2016. Dans le dossier visant à obtenir une franchise de la Ligue Nationale de hockey (« LNH ») pour l'établir au Centre Vidéotron, la haute direction de Québecor a présenté en septembre dernier son plan d'affaires au comité exécutif de la LNH, au siège social de New York.

Enfin, d'autres initiatives de développement à long terme ont été annoncées au cours du trimestre, dont la conclusion d'un partenariat stratégique entre Québecor Contenu et NBCUniversal International Studios afin de développer de nouveaux formats d'émissions de divertissement. La création de Goji, un projet destiné à accompagner les meilleurs créateurs de contenus sur Youtube dans le développement de leurs marques, et la conclusion d'une entente avec la société française meltygroup, un ensemble de sites Web dédiés aux jeunes de 15 à 30 ans, permettront également à Québecor de réaliser des percées majeures dans le secteur en pleine effervescence des contenus destinés aux jeunes adultes.

En septembre 2015, Québecor Média a procédé à un rachat partiel de la participation détenue par CDP Capital dans son capital-actions, dans la foulée de la démarche amorcée en octobre 2012 avec le plan d'achat et de rachat des actions que détient la Caisse de dépôt et placement du Québec dans Québecor Média. « Nous réitérons notre souhait, qu'à terme, Québecor détienne la totalité des actions de Québecor Média », a indiqué Jean-François Pruneau, chef de la direction financière de Québecor. « Le financement de cette transaction a été effectué en respectant notre objectif fondamental qui est de maintenir une saine gestion du bilan de l'entreprise. C'est une transaction positive tant pour notre partenaire financier, qui nous accompagne depuis la création de Québecor Média en 2000, que pour nos actionnaires. »

« Au troisième trimestre 2015, Québecor a donc enregistré de solides résultats financiers consolidés, dans la poursuite de son plan d'affaires misant sur des investissements dans des activités à fort potentiel de développement. La Société demeure favorablement positionnée pour atteindre ses objectifs de rentabilité et de croissance pour l'ensemble de l'exercice 2015 et les années à venir », a conclu Pierre Dion.

Tableau 1**Faits saillants financiers des troisièmes trimestres de Québecor – 2011 à 2015**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2015	2014	2013 ¹	2012 ¹	2011 ¹
Revenus	971,7 \$	887,8 \$	883,4 \$	841,3 \$	796,5 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	391,4	361,8	364,2	337,2	298,8
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	87,0	9,8	12,9	124,1	20,8
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	85,1	45,1	(188,8)	17,1	25,0
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	74,0	58,1	58,8	51,7	33,7
Par action de base :					
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	0,71	0,08	0,10	0,98	0,16
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,69	0,37	(1,53)	0,14	0,20
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,60	0,47	0,47	0,41	0,26

¹ Les données financières pour les exercices 2011 à 2013 ont été retraitées pour refléter la modification de convention comptable sur la comptabilisation des débetures convertibles.

Activités abandonnées

Le 27 septembre 2015, Québecor a conclu la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault inc. à Groupe Renaud-Bray inc. Cette transaction comprend les 14 magasins Archambault, le portail *archambault.ca* ainsi que la librairie de langue anglaise Paragraphe, pour une contrepartie en espèces de 14,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,1 M\$, et un solde à recevoir de 3,2 M\$, assujéti à des ajustements liés à des éléments du fonds de roulement. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 4 septembre 2015. Le 13 avril 2015, Québecor Média a conclu la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, soit plus de 170 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que 8 imprimeries, dont celle d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,9 M\$. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 25 mars 2015. Le 13 février 2015, Québecor Média a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise SUN News. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à toutes ces activités ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Comparaison des troisièmes trimestres 2015 et 2014

Revenus de 971,7 M\$, en hausse de 83,9 M\$ (9,5 %).

- Augmentation dans tous les secteurs, soit Télécommunications (43,0 M\$ ou 6,0 % des revenus du secteur), Média (39,7 M\$ ou 21,3 %) et Sports et divertissement (4,1 M\$ ou 33,9 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 391,4 M\$, en hausse de 29,6 M\$ (8,2 %).

- Hausse dans les secteurs Média (19,0 M\$ ou 78,2 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Télécommunications (11,2 M\$ ou 3,3 %). Écart favorable de 3,3 M\$ au siège social, expliqué principalement par la variation favorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (3,9 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 1,2 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes

transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart favorable de 1,7 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 85,1 M\$ (0,69 \$ par action de base) au troisième trimestre 2015, contre 45,1 M\$ (0,37 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 40,0 M\$ (0,32 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 137,2 M\$ lié au gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
 - un écart favorable de 79,0 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 79,4 M\$ sans incidence fiscale ;
 - une hausse de 29,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - l'écart favorable de 7,5 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
 - la diminution de 4,4 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- une augmentation de 146,0 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, dont 54,9 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'écart défavorable de 49,1 M\$ au chapitre de la perte et du gain liés aux activités abandonnées ;
- la hausse de 3,6 M\$ de la charge d'amortissement.

Au troisième trimestre 2015, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. Le déclin des volumes d'impression de journaux et de produits commerciaux à l'imprimerie de Mirabel et les pressions continues sur les revenus publicitaires dans les secteurs des journaux et de la télévision ont incité la Société à effectuer des tests additionnels de dépréciation sur ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») Journaux et Télédiffusion. La Société a conclu que la valeur recouvrable de ses UGT Journaux et Télédiffusion était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 55,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation d'autres actifs de 81,9 M\$, principalement liée aux actifs de l'imprimerie de Mirabel, ont été enregistrées pour l'UGT Journaux. De même, une charge de dépréciation de 60,1 M\$ relative aux licences de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) a été enregistrée pour l'UGT Télédiffusion.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 74,0 M\$ (0,60 \$ par action de base) au troisième trimestre 2015, contre 58,1 M\$ (0,47 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 15,9 M\$ (0,13 \$ par action de base).

Comparaison des neuf premiers mois de 2015 et 2014

Revenus de 2,86 G\$, en hausse de 204,7 M\$ (7,7 %).

- Augmentation dans tous les secteurs, soit Télécommunications (125,8 M\$ ou 6,0 % des revenus du secteur), Média (91,5 M\$ ou 15,9 %) et Sports et divertissement (7,3 M\$ ou 19,4 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,08 G\$, en hausse de 23,2 M\$ (2,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (29,0 M\$ ou 2,9 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Média (1,9 M\$ ou 4,1 %).
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (5,3 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 2,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 6,7 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 186,6 M\$ (1,52 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2015, contre 29,4 M\$ (0,24 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 157,2 M\$ (1,28 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 130,2 M\$ lié au gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
 - un écart favorable de 96,1 M\$ au chapitre du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 95,6 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 78,6 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
 - une hausse de 23,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - la diminution de 16,7 M\$ des frais financiers ;
 - l'écart favorable de 6,6 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes.

Contrebalancés par :

- une augmentation de 146,0 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, dont 54,9 M\$ sans incidence fiscale ;
- la hausse de 29,2 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 19,5 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 181,9 M\$ (1,48 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2015, contre 159,1 M\$ (1,29 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 22,8 M\$ (0,19 \$ par action de base).

Opérations financières

- Le 15 septembre 2015, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 375,0 M\$, portant intérêt à 5,75 % et échéant le 15 janvier 2026, pour un produit net de 370,1 M\$, déduction faite des frais de financement de 4,9 M\$. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement pour rembourser en partie les montants dus aux termes de ses facilités de crédit.
- Le 9 septembre 2015, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,36 % à 81,07 % à la suite du rachat par Québecor Média de 7 268 324 actions ordinaires de son capital-actions détenues par CDP Capital, pour un prix d'achat global de 500,0 M\$, payable en espèces. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées. Par conséquent, la participation de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 24,64 % à 18,93 %.
- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé par anticipation et a retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents, et a remboursé par anticipation et retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020.

Dividendes

Le 4 novembre 2015, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 15 décembre 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 novembre 2015. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant approximativement 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2015. Les rachats seront effectués entre les 13 août 2015 et 12 août 2016, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette Bourse. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, la Société a racheté et annulé 368 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,1 M\$ (455 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014). L'excédent de 9,7 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis (10,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014).

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du troisième trimestre 2015 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 5 novembre 2015, à 10 h (HE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le troisième trimestre 2015, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 90393#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1187341 et code d'accès pour les participants 90393#, entre les 5 novembre 2015 et 5 février 2016. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 5 novembre 2015 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,07 % dans Québecor Média, laquelle emploie près de 12 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : www.twitter.com/Quebecor

- 30 -

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président principal et chef de la direction financière,
Québecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

Martin Tremblay
Vice-président, Affaires publiques
Québecor Média inc.
martin.tremblay@quebecor.com
514 380-1985

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, le gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et (la perte) le gain lié(e) aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	351,1	\$ 339,9	\$ 1 036,8	\$ 1 007,8
Média	43,3	24,3	48,7	46,8
Sports et divertissement	(5,1)	(1,2)	(9,3)	(4,0)
Siège social	2,1	(1,2)	3,7	6,1
	391,4	361,8	1 079,9	1 056,7
Amortissement	(168,6)	(165,0)	(517,1)	(487,9)
Frais financiers	(80,7)	(85,1)	(249,3)	(266,0)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	53,8	(25,2)	94,6	(1,5)
Gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	135,0	(2,2)	124,9	(5,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs	(197,0)	(51,0)	(227,0)	(81,0)
Perte sur refinancement de dettes	-	-	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice	(45,1)	(26,1)	(72,5)	(73,0)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(2,7)	46,4	(18,8)	(97,4)
Bénéfice net	86,1	\$ 53,6	\$ 202,6	\$ 25,9

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, le gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant (la perte) le bénéfice lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	74,0	\$ 58,1	\$ 181,9	\$ 159,1
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	53,8	(25,2)	94,6	(1,5)
Gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	135,0	(2,2)	124,9	(5,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs	(197,0)	(51,0)	(227,0)	(81,0)
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	(5,1)	6,0	(1,2)	13,8
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	26,3	24,1	38,6	35,0
Activités abandonnées	(1,9)	35,3	(13,1)	(72,0)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	85,1	\$ 45,1	\$ 186,6	\$ 29,4

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et le service de vidéo sur demande par abonnement, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et du service de vidéo sur demande par abonnement, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Revenus	971,7	887,8	2 858,7	2 654,0
Coûts liés au personnel	160,7	154,0	518,6	478,4
Achats de biens et services	419,6	372,0	1 260,2	1 118,9
Amortissement	168,6	165,0	517,1	487,9
Frais financiers	80,7	85,1	249,3	266,0
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(53,8)	25,2	(94,6)	1,5
Gain sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(135,0)	2,2	(124,9)	5,3
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	197,0	51,0	227,0	81,0
Perte sur refinancement de dettes	-	-	12,1	18,7
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	133,9	33,3	293,9	196,3
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	31,0	58,5	54,7	90,2
Différés	14,1	(32,4)	17,8	(17,2)
	45,1	26,1	72,5	73,0
Bénéfice lié aux activités poursuivies	88,8	7,2	221,4	123,3
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(2,7)	46,4	(18,8)	(97,4)
Bénéfice net	86,1	53,6	202,6	25,9
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	87,0	9,8	199,7	101,4
Participations ne donnant pas le contrôle	1,8	(2,6)	21,7	21,9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux				
Actionnaires	85,1	45,1	186,6	29,4
Participations ne donnant pas le contrôle	1,0	8,5	16,0	(3,5)
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	0,71	0,08	1,63	0,82
Tiré des activités abandonnées	(0,02)	0,29	(0,11)	(0,58)
Bénéfice net	0,69	0,37	1,52	0,24
Dilué :				
Tiré des activités poursuivies	0,27	0,08	0,83	0,82
Tiré des activités abandonnées	(0,01)	0,29	(0,10)	(0,58)
Bénéfice net	0,26	0,37	0,73	0,24
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	122,7	122,9	122,8	123,0
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	143,7	122,9	143,8	123,0

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice lié aux activités poursuivies	88,8	7,2	221,4	123,3
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	70,2	1,1	45,3	(7,2)
Impôts différés	(20,2)	(11,9)	(34,3)	(11,2)
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	-	-	(3,9)	(10,8)
Impôts différés	-	-	(0,4)	0,4
	50,0	(10,8)	6,7	(28,8)
Résultat global lié aux activités poursuivies	138,8	(3,6)	228,1	94,5
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(2,7)	46,4	(18,8)	(97,4)
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	-	(1,5)	-	(1,7)
Résultat global	136,1	41,3	209,3	(4,6)
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	127,5	1,7	207,7	79,7
Participations ne donnant pas le contrôle	11,3	(5,3)	20,4	14,8
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	125,6	35,9	194,6	6,4
Participations ne donnant pas le contrôle	10,5	5,4	14,7	(11,0)

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 30 septembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	754,2	\$ 226,5	\$ 16,2	\$ (25,2)	\$ 971,7
Coûts liés au personnel	83,7	65,0	3,7	8,3	160,7
Achats de biens et services	319,4	118,2	17,6	(35,6)	419,6
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	351,1	43,3	(5,1)	2,1	391,4
Amortissement					168,6
Frais financiers					80,7
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(53,8)
Gain sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					(135,0)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					197,0
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					133,9
					\$
Acquisitions d'immobilisations	177,8	\$ 9,1	\$ 4,0	\$ 0,2	\$ 191,1
Acquisitions d'actifs incorporels	22,7	2,4	34,3	1,2	60,6

Trois mois terminés le 30 septembre 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	711,2	\$ 186,8	\$ 12,1	\$ (22,3)	\$ 887,8
Coûts liés au personnel	82,4	58,9	2,3	10,4	154,0
Achats de biens et services	288,9	103,6	11,0	(31,5)	372,0
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	339,9	24,3	(1,2)	(1,2)	361,8
Amortissement					165,0
Frais financiers					85,1
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					25,2
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					2,2
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					51,0
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					33,3
					\$
Acquisitions d'immobilisations	163,2	\$ 8,3	\$ 1,1	\$ -	\$ 172,6
Acquisitions d'actifs incorporels	16,0	1,8	-	0,8	18,6

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Neuf mois terminés le 30 septembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 229,9	\$ 665,7	\$ 45,0	\$ (81,9)	\$ 2 858,7
Coûts liés au personnel	267,2	215,1	10,4	25,9	518,6
Achats de biens et services	925,9	401,9	43,9	(111,5)	1 260,2
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 036,8	48,7	(9,3)	3,7	1 079,9
Amortissement					517,1
Frais financiers					249,3
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(94,6)
Gain sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					(124,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					227,0
Perte sur refinancement de dettes					12,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					293,9
Acquisitions d'immobilisations	481,0	\$ 24,8	\$ 8,7	\$ 0,3	\$ 514,8
Acquisitions d'actifs incorporels	281,2	6,5	34,6	2,8	325,1

Neuf mois terminés le 30 septembre 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 104,1	\$ 574,2	\$ 37,7	\$ (62,0)	\$ 2 654,0
Coûts liés au personnel	255,9	190,0	7,3	25,2	478,4
Achats de biens et services	840,4	337,4	34,4	(93,3)	1 118,9
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 007,8	46,8	(4,0)	6,1	1 056,7
Amortissement					487,9
Frais financiers					266,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					1,5
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					5,3
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					81,0
Perte sur refinancement de dettes					18,7
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					196,3
Acquisitions d'immobilisations	462,2	\$ 23,4	\$ 3,9	\$ 0,3	\$ 489,8
Acquisitions d'actifs incorporels	271,1	6,8	-	1,5	279,4

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, (gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, gain sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et (perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2013	328,9	\$ 2,3	\$ 291,4	\$ (23,1)	\$ 595,9	\$ 1 195,4
Bénéfice net (perte nette)	-	-	29,4	-	(3,5)	25,9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(23,0)	(7,5)	(30,5)
Rachat d'actions catégorie B	(1,7)	-	(10,0)	-	-	(11,7)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Dividendes	-	-	(9,2)	-	(18,7)	(27,9)
Solde au 30 septembre 2014	327,2	2,3	301,5	(46,1)	566,2	1 151,1
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(59,5)	-	9,2	(50,3)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(18,3)	(10,0)	(28,3)
Dividendes	-	-	(3,1)	-	(6,1)	(9,2)
Solde au 31 décembre 2014	327,2	2,3	238,9	(64,4)	559,3	1 063,3
Bénéfice net	-	-	186,6	-	16,0	202,6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	8,0	(1,3)	6,7
Dividendes	-	-	(11,7)	-	(18,5)	(30,2)
Rachat d'actions catégorie B	(1,4)	-	(9,7)	-	-	(11,1)
Emission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	12,1	12,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(280,3)	(7,3)	(212,4)	(500,0)
Acquisition d'entreprises	-	-	-	-	0,5	0,5
Solde au 30 septembre 2015	325,8	\$ 2,3	\$ 123,8	\$ (63,7)	\$ 355,7	\$ 743,9

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice lié aux activités poursuivies	88,8	\$ 7,2	\$ 221,4	\$ 123,3
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	146,8	133,6	441,1	394,3
Amortissement des actifs incorporels	21,8	31,4	76,0	93,6
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(53,8)	25,2	(94,6)	1,5
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	197,0	51,0	227,0	81,0
Perte sur refinancement de dettes	-	-	12,1	18,7
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,6	1,9	5,4	6,8
Impôts différés	14,1	(32,4)	17,8	(17,2)
Autres	0,4	0,3	2,8	1,5
	<u>416,7</u>	<u>218,2</u>	<u>909,0</u>	<u>703,5</u>
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	(94,2)	142,4	(260,2)	29,5
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	<u>322,5</u>	<u>360,6</u>	<u>648,8</u>	<u>733,0</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(500,0)	-	(500,0)	-
Acquisitions d'entreprises	(1,2)	(0,1)	(92,0)	(0,7)
Dispositions d'entreprises	12,1	111,6	316,3	185,3
Acquisitions d'immobilisations	(191,1)	(172,6)	(514,8)	(489,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(60,6)	(18,6)	(325,1)	(279,4)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,5	0,7	2,4	2,6
Autres	(13,3)	0,3	(13,0)	0,5
	<u>(753,6)</u>	<u>(78,7)</u>	<u>(1 126,2)</u>	<u>(581,5)</u>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies				
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	45,5	0,2	41,6	0,1
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	357,0	(15,2)	351,4	(16,2)
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	370,1	-	370,1	654,5
Remboursements de la dette à long terme	(414,2)	(6,4)	(645,8)	(734,1)
Règlement de contrats de couverture	21,2	-	34,3	(64,6)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	12,1	-
Rachat d'actions catégorie B	(4,8)	-	(11,1)	(11,7)
Dividendes	(4,3)	(3,0)	(11,7)	(9,2)
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(6,2)	(6,2)	(18,5)	(18,7)
	<u>364,3</u>	<u>(30,6)</u>	<u>122,4</u>	<u>(199,9)</u>
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités de financement poursuivies				
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	(66,8)	251,3	(355,0)	(48,4)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées	(1,4)	8,4	(21,4)	25,2
Espèces et quasi-espèces au début de la période	87,1	193,7	395,3	476,6
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u>18,9</u>	<u>\$ 453,4</u>	<u>\$ 18,9</u>	<u>\$ 453,4</u>
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	16,0	\$ 224,0	\$ 16,0	\$ 224,0
Quasi-espèces	2,9	229,4	2,9	229,4
	<u>18,9</u>	<u>\$ 453,4</u>	<u>\$ 18,9</u>	<u>\$ 453,4</u>
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	34,5	\$ 30,0	\$ 194,1	\$ 203,7
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	34,4	20,6	134,0	99,0

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	30 septembre		31 décembre	
	2015		2014	
Actif				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces	18,9	\$	395,3	\$
Débiteurs	608,4		449,4	
Impôts sur le bénéfice	13,2		6,7	
Stocks	224,0		212,2	
Frais payés d'avance	53,5		38,0	
Actifs détenus en vue de la vente	-		398,1	
	918,0		1 499,7	
Actif à long terme				
Immobilisations	3 378,6		3 430,4	
Actifs incorporels	1 154,1		945,8	
Écart d'acquisition	2 682,8		2 714,6	
Instruments financiers dérivés	943,5		400,9	
Impôts différés	25,3		7,8	
Autres éléments d'actif	99,9		79,3	
	8 284,2		7 578,8	
Total de l'actif	9 202,2	\$	9 078,5	\$
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme				
Emprunts bancaires	46,8	\$	5,2	\$
Créditeurs et charges à payer	593,3		650,2	
Provisions	59,5		56,7	
Revenus différés	313,4		283,0	
Impôts sur le bénéfice	11,4		85,5	
Instruments financiers dérivés	-		0,9	
Tranche à court terme de la dette à long terme	19,5		230,1	
Passifs détenus en vue de la vente	-		97,9	
	1 043,9		1 409,5	
Passif à long terme				
Dette à long terme	5 831,7		5 048,2	
Instruments financiers dérivés	156,1		101,9	
Débtentures convertibles	500,0		500,0	
Autres éléments de passif	329,2		426,8	
Impôts différés	597,4		528,8	
	7 414,4		6 605,7	
Capitaux propres				
Capital-actions	325,8		327,2	
Surplus d'apport	2,3		2,3	
Bénéfices non répartis	123,8		238,9	
Cumul des autres éléments du résultat global	(63,7)		(64,4)	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	388,2		504,0	
Participations ne donnant pas le contrôle	355,7		559,3	
	743,9		1 063,3	
Total du passif et des capitaux propres	9 202,2	\$	9 078,5	\$